



CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION
DE L'ABANDON SCOLAIRE
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



ÉCOBES
RECHERCHE ET TRANSFERT
CÉGEP DE JONQUIÈRE

Indicateurs de persévérance scolaire au secondaire

**Taux de décrochage annuel (sorties sans diplôme ni qualification)
et taux de diplomation après sept ans**

**Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le réseau public québécois
et l'ensemble du Québec**

Décembre 2010

Coordination et rédaction

Julie Auclair, ÉCOBES Recherche et transfert

Assistance et éditique

Valérie Emond, ÉCOBES Recherche et transfert

Source des données

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *système Charlemagne*, novembre 2010.

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	iii
TABLE DES ACRONYMES (DIPLÔMES ET QUALIFICATIONS)	v
FAITS SAILLANTS	vii
Indicateur 1 : taux de décrochage annuel (sorties sans diplôme ni qualification)	1
TABLEAU 1 : Évolution du taux de décrochage annuel ¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois, de 1999-2000 à 2008-2009, selon le sexe	3
GRAPHIQUE 1 : Évolution du taux de décrochage annuel ¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois ² , de 1999-2000 à 2008-2009, sexes réunis	4
GRAPHIQUE 2 : Évolution du taux de décrochage annuel ¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois ² , de 1999-2000 à 2008-2009, chez les filles	5
GRAPHIQUE 3 : Évolution du taux de décrochage annuel ¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois ² , de 1999-2000 à 2008-2009, chez les garçons	6
TABLEAU 2 : Évolution du taux de décrochage annuel ¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires des régions administratives ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois, de 1999-2000 à 2008-2009, sexes réunis	7
TABLEAU 3 : Évolution du taux de décrochage annuel ¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires des régions administratives ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois, de 1999-2000 à 2008-2009, chez les filles	8

TABLEAU 4 : Évolution du taux de décrochage annuel ¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires des régions administratives ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois, de 1999-2000 à 2008-2009, chez les garçons	9
Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans	11
TABLEAU 5 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans ¹ , pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois ⁴ , pour les cohortes de 1993 à 2002 ⁵ (diplômés de 2000 à 2009), selon le sexe	13
GRAPHIQUE 4 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans ¹ , pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois ⁴ , pour les cohortes de 1993 à 2002 ⁵ (diplômés de 2000 à 2009), sexes réunis	14
GRAPHIQUE 5 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans ¹ , pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois ⁴ , pour les cohortes de 1993 à 2002 ⁵ (diplômés de 2000 à 2009), chez les filles.....	15
GRAPHIQUE 6 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans ¹ , pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois ⁴ , pour les cohortes de 1993 à 2002 ⁵ (diplômés de 2000 à 2009), chez les garçons	16
TABLEAU 6 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans ¹ , pour les commissions scolaires des régions administratives ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois ⁴ , pour les cohortes de 1993 à 2002 ⁵ (diplômés de 2000 à 2009), sexes réunis.....	17
TABLEAU 7 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans ¹ , pour les commissions scolaires des régions administratives ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois ⁴ pour les cohortes de 1993 à 2002 ⁵ (diplômés de 2000 à 2009), chez les filles	18
TABLEAU 8 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans ¹ , pour les commissions scolaires des régions administratives ² , l'ensemble du Québec ³ et le réseau public québécois ⁴ , pour les cohortes de 1993 à 2002 ⁵ (diplômés de 2000 à 2009), chez les garçons	19

Table des acronymes (diplômes et qualifications)

AFP	Attestation de formation professionnelle
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
CEFER ET CFER.....	Certificat de formation en entreprise de récupération
CEP	Certificat d'études professionnelles
CFMS OU CFMSS	Certificat de formation à un métier semi-spécialisé
CFPT	Certificat de formation en préparation au marché du travail
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
ISPJ.....	Certificat en insertion socio-professionnelle des jeunes

Faits saillants

Indicateur 1 : taux de décrochage annuel (sorties sans diplôme ni qualification)

- **Les taux officiels de décrochage annuel pour les dix dernières années ont été révisés en 2010 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de manière à présenter un meilleur reflet de la réalité. En effet, la mesure du décrochage d'une année scolaire donnée est désormais établie à partir des inscriptions des élèves effectuées jusqu'à la fin du mois d'août de l'année scolaire suivante, plutôt qu'à la fin de janvier. Les taux annuels présentés ici tiennent compte de cet ajustement.**
- En 2006-2007, le taux de décrochage des élèves des commissions scolaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean (15,3 %) est au plus haut niveau qu'il a connu ces dix dernières années. À la suite de cette hausse (3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente), on constate une diminution annuelle de près d'un point de pourcentage (14,4 % en 2007-2008 et 13,5 % en 2008-2009). Ces dernières baisses successives ne permettent toutefois pas de rattraper les plus faibles taux observés antérieurement au SLSJ (p. ex. 12,3 % en 2005-2006 et 10,6 % en 2000-2001).
- Cette hausse du taux de décrochage observée en 2006-2007 au SLSJ était plus fortement ressentie chez les garçons (20,5 %, soit une augmentation substantielle de 5 points par rapport à l'année précédente) que chez les filles (10,7 %, soit une augmentation de 1,3 point par rapport à l'année précédente).
- Chez les garçons des commissions scolaires du SLSJ, le taux de décrochage de 2006-2007 est le plus haut taux enregistré dix dernières années (20,5 %). Il diminue au cours des deux années suivantes, pour atteindre 15,9 % en 2008-2009, de manière à revenir à un taux avoisinant ceux observés avant la hausse de 2006-2007.
- En dépit de l'importante augmentation du taux de décrochage enregistrée en 2006-2007, les garçons du SLSJ demeurent toujours les plus persévérants au Québec. En 2008-2009, le taux de décrochage de l'ensemble des garçons du réseau public québécois étant à 26,1 %, les garçons du SLSJ bénéficient toujours d'un avantage de 10,2 points de pourcentage en plus de maintenir, depuis dix ans, la première position des 17 régions.
- Alors que les taux de décrochage ont diminué entre 2007-2008 et 2008-2009 pour les filles et les garçons du réseau public québécois et dans l'ensemble du Québec, celui des filles du SLSJ a connu une hausse d'un point de pourcentage durant la même période (10,3 % en 2007-2008 contre 11,3 % en 2008-2009). Ce dernier taux correspond au plus haut taux de décrochage enregistré chez les filles ces dix dernières années.
- Le taux de sortie sans diplôme ni qualification chez les filles du SLSJ en 2008-2009 (11,3 %) se situe néanmoins en deçà de celui de l'ensemble des filles du réseau public québécois (16,5 % en 2008-2009). Elles se classent au 4^e rang des régions du Québec derrière les régions du Bas-Saint-Laurent (8,8 %), de Chaudière-Appalaches (10,3 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (10,9 %).
- Au total, le Saguenay–Lac-Saint-Jean enregistre en 2008-2009 le plus bas taux de décrochage scolaire au Québec (13,5 %). Il est cependant suivi de très près par le Bas-Saint-Laurent (13,9 %) et Chaudière-Appalaches (14,4 %). Par ailleurs, le taux du réseau public québécois se situe à 21,3 %, soit 7,8 points de plus que le SLSJ.
- Il est à noter que le taux de décrochage annuel de l'ensemble des garçons du réseau public québécois est en

constante baisse pour la sixième année consécutive. Ce taux est ainsi passé de 32,4 % en 2002-2003 à 26,1 % en 2008-2009, ce qui correspond à une diminution de 6,3 points de pourcentage.

Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans

- Le taux de diplomation au secondaire après sept ans (deux ans après la durée prévue) des élèves des commissions scolaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean est relativement stable au cours des dix dernières années, variant entre 72,0 % et 75,8 %.
- La dernière cohorte étudiée a vu son taux de diplomation au secondaire après sept ans diminuer de 2,1 points de pourcentage par rapport à la cohorte précédente (72,9 % pour la cohorte de 2002-2009 contre 75,0 % pour la cohorte de 2001-2008).
- La région du SLSJ se hisse néanmoins à la 2^{ième} position des régions du Québec, juste après la Capitale-Nationale (73,5 %) et devant le Centre-du-Québec (69,2 %). Le taux de diplomation au secondaire après sept ans observé dans le réseau public québécois est de 67,6 %, procurant un avantage de 5,3 points de pourcentage au SLSJ.
- On remarque une légère diminution du taux de diplomation au secondaire après sept ans chez les filles du SLSJ, soit 79,8 % en 2002-2009 comparativement à 83,0 % en 2001-2008. Le plus haut taux enregistré ces dix dernières années au SLSJ a été observé chez la cohorte des filles inscrites en 2000 (diplômées en 2007). Le taux observé se situait alors à 83,1 %.
- Les filles des commissions scolaires du SLSJ bénéficient d'un avantage comparatif de 5,1 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des filles du réseau public québécois, ces dernières affichant un taux de diplomation après sept ans de 74,7 % (cohorte 2002-2009). Notons que, tout comme la dernière cohorte observée de filles au SLSJ, celle de l'ensemble du réseau a connu une diminution de son taux de diplomation par rapport à la cohorte précédente (perte de un point de pourcentage).
- À l'instar des filles du SLSJ, on observe une diminution du taux de diplomation au secondaire après sept ans chez les garçons du SLSJ, soit une perte de 1,2 points de pourcentage (66,1 % en 2002-2009 comparativement à 67,3 % en 2001-2008). Les garçons du SLSJ profitent toutefois de 5,3 points d'avance sur ceux du réseau public québécois (60,8 %), ces derniers ayant aussi connu une légère diminution au cours de la dernière année (perte de 0,7 points).
- Soulignons que le taux de diplomation au secondaire après sept ans dans l'ensemble du réseau public québécois est passé de 68,5 % en 2001-2008 à 67,6 % en 2002-2009. Notons que ce taux est plutôt stable au Québec depuis les dix dernières années (varie entre 67,0 % et 69,1 %) et que les variations enregistrées à l'échelle des 17 régions administratives du Québec sont à géométrie variable.
- Les filles du SLSJ inscrites en 2002 présentent une avance appréciable de 13,7 points de pourcentage comparativement à leurs collègues masculins. Cette avance des filles du SLSJ est du même ordre de grandeur que celle observée dans l'ensemble du réseau public (13,9 points).

INDICATEUR 1

**Taux de décrochage annuel
(sorties sans diplôme ni qualification)**

Indicateur 1 : taux de décrochage annuel (sorties sans diplôme ni qualification)

TABLEAU 1 : Évolution du taux de décrochage annuel¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois², de 1999-2000 à 2008-2009, selon le sexe

		ANNÉE SCOLAIRE									
		1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Saguenay–Lac-Saint-Jean²											
❖ Filles	(%)	8,8	7,1	8,8	9,5	9,4	8,8	9,4	10,7	10,3	11,3
❖ Garçons	(%)	16,6	14,3	15,7	17,4	15,6	16,8	15,5	20,5	18,8	15,9
❖ Total	(%)	12,5	10,6	12,1	13,1	12,3	12,5	12,3	15,3	14,4	13,5
Ensemble du Québec³											
❖ Filles	(%)	16,0	15,9	16,5	16,3	16,1	15,6	15,6	15,6	15,6	14,3
❖ Garçons	(%)	27,9	27,3	28,5	28,6	27,8	27,1	26,2	26,0	25,2	22,6
❖ Total	(%)	21,9	21,5	22,3	22,2	21,8	21,2	20,7	20,7	20,3	18,4
Réseau public québécois²											
❖ Filles	(%)	17,8	17,8	18,0	18,1	18,1	17,5	17,6	17,9	17,8	16,5
❖ Garçons	(%)	31,3	30,8	31,8	32,4	31,6	31,0	30,1	30,1	29,0	26,1
❖ Total	(%)	24,5	24,2	24,8	25,1	24,8	24,2	23,6	23,9	23,3	21,3

¹ Le taux de décrochage annuel représente le taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants du secondaire pour une année scolaire donnée. Le décrocheur est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

a) Il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, ASP. Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT.

b) Il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

Cela comprend aussi des « sorties » dues à l'émigration hors Québec ou à d'autres causes telles la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile. Ces « sorties » sont marginales pour l'ensemble du Québec et ne représentent qu'environ 1 % des sorties sans diplôme ni qualification.

Le taux de décrochage annuel était originalement établi à partir des inscriptions des élèves effectuées jusqu'à la fin de janvier de l'année scolaire suivante. Quoique la démarche méthodologique demeure inchangée, depuis 2010, le moment de lecture a été repoussé à la fin du mois d'août. Cet ajustement a pour effet de présenter des résultats officiels qui reflètent davantage la réalité. Les taux annuels présentés ici ont donc tous été révisés en fonction de cette modification.

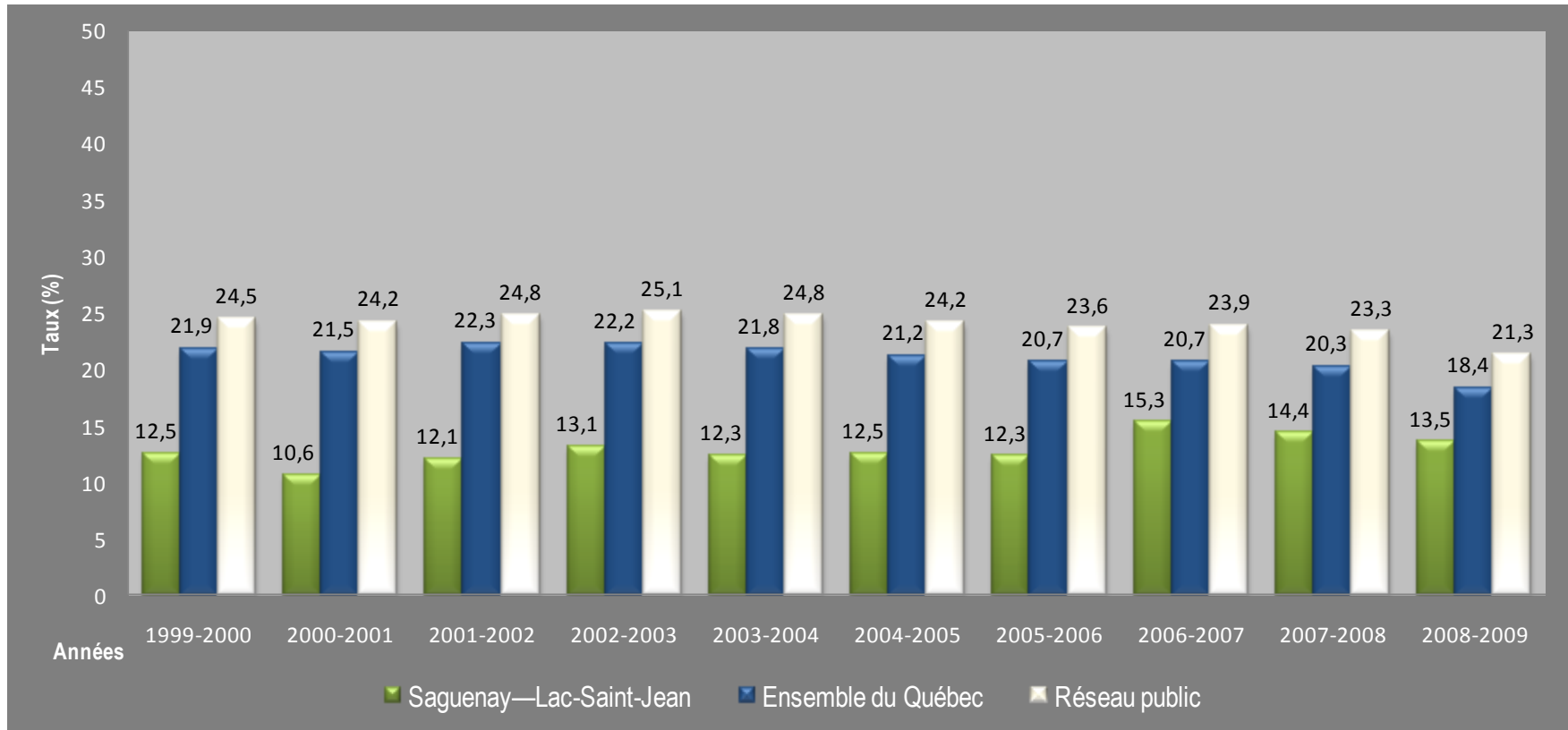
² Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

³ Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *système Charlemagne*, novembre 2010.

Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans

GRAPHIQUE 1 : Évolution du taux de décrochage annuel¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois², de 1999-2000 à 2008-2009, sexes réunis



¹ Le taux de décrochage annuel représente le taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants du secondaire pour une année scolaire donnée. Le décrocheur est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

- Il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, ASP. Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT.
- Il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

Cela comprend aussi des « sorties » dues à l'émigration hors Québec ou à d'autres causes telles la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile. Ces « sorties » sont marginales pour l'ensemble du Québec et ne représentent qu'environ 1 % des sorties sans diplôme ni qualification.

Le taux de décrochage annuel était originalement établi à partir des inscriptions des élèves effectuées jusqu'à la fin de janvier de l'année scolaire suivante. Quoique la démarche méthodologique demeure inchangée, depuis 2010, le moment de lecture a été repoussé à la fin du mois d'août. Cet ajustement a pour effet de présenter des résultats officiels qui reflètent davantage la réalité. Les taux annuels présentés ici ont donc tous été révisés en fonction de cette modification.

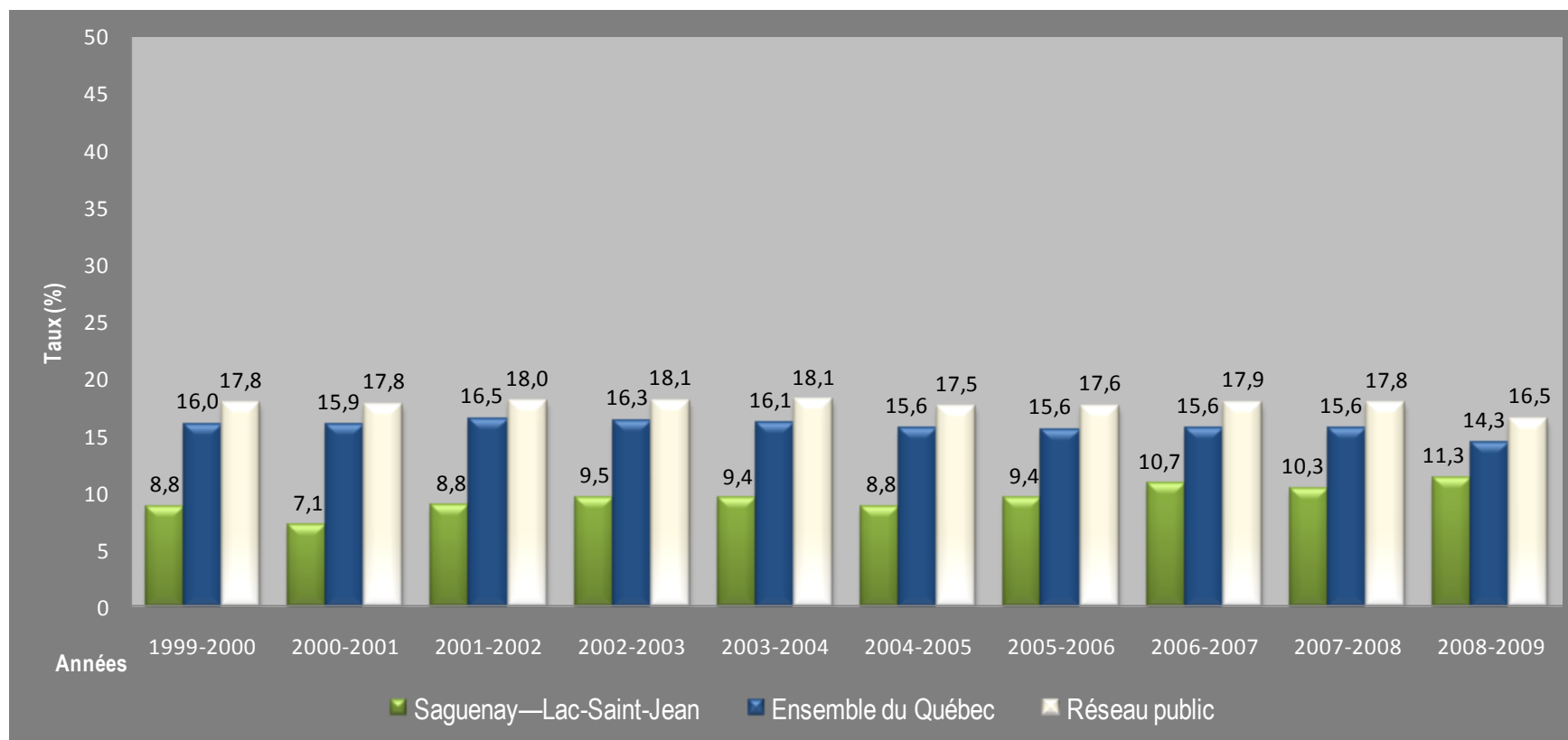
² Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

³ Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, système *Charlemagne*, novembre 2010.

Indicateur 1 : taux de décrochage annuel (sorties sans diplôme ni qualification)

GRAPHIQUE 2 : Évolution du taux de décrochage annuel¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois², de 1999-2000 à 2008-2009, chez les filles



¹ Le taux de décrochage annuel représente le taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants du secondaire pour une année scolaire donnée. Le décrocheur est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

- Il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, ASP. Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT.
- Il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

Cela comprend aussi des « sorties » dues à l'émigration hors Québec ou à d'autres causes telles la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile. Ces « sorties » sont marginales pour l'ensemble du Québec et ne représentent qu'environ 1 % des sorties sans diplôme ni qualification.

Le taux de décrochage annuel était originalement établi à partir des inscriptions des élèves effectuées jusqu'à la fin de janvier de l'année scolaire suivante. Quoique la démarche méthodologique demeure inchangée, depuis 2010, le moment de lecture a été repoussé à la fin du mois d'août. Cet ajustement a pour effet de présenter des résultats officiels qui reflètent davantage la réalité. Les taux annuels présentés ici ont donc tous été révisés en fonction de cette modification.

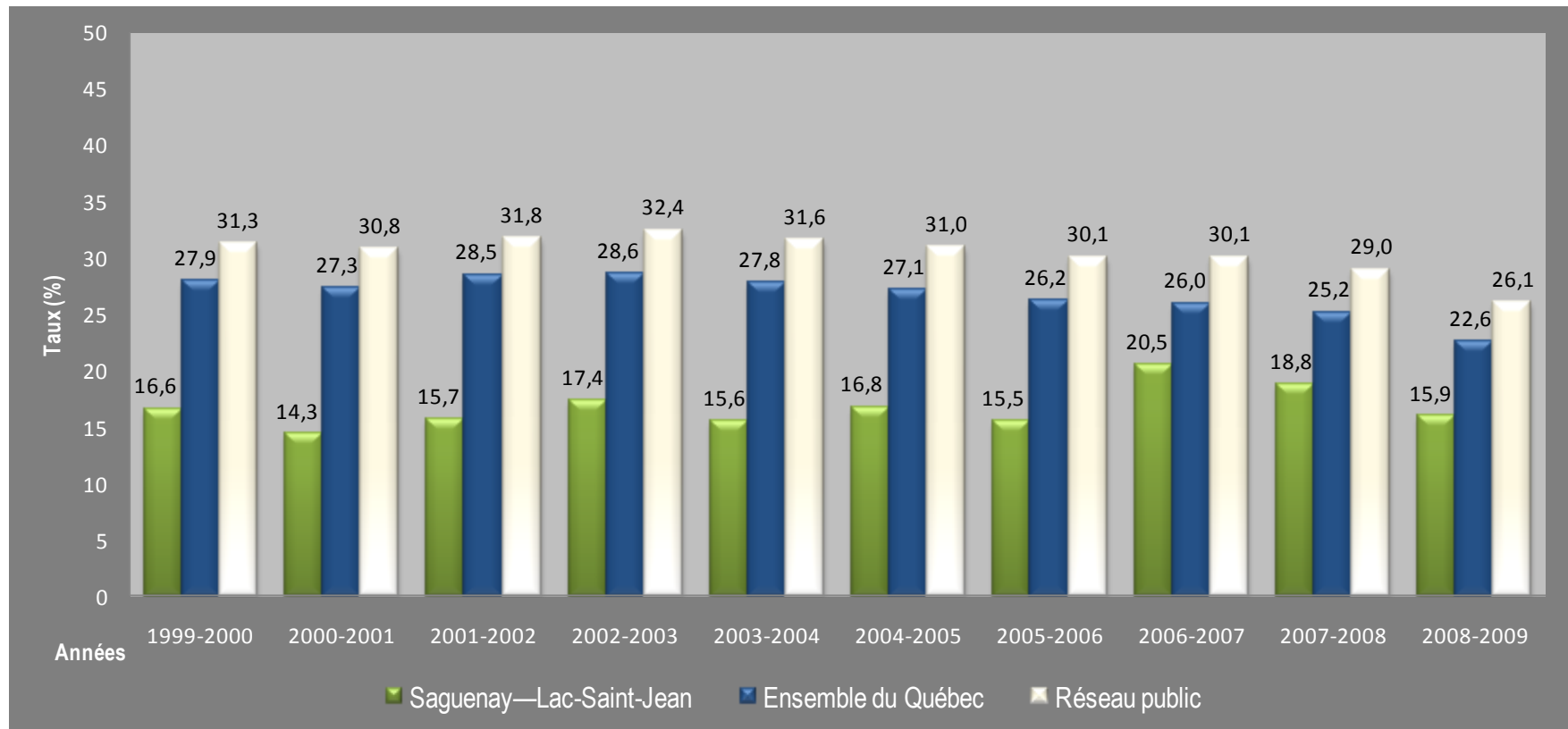
² Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

³ Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *système Charlemagne*, novembre 2010.

Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans

GRAPHIQUE 3 : Évolution du taux de décrochage annuel¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois², de 1999-2000 à 2008-2009, chez les garçons



¹ Le taux de décrochage annuel représente le taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants du secondaire pour une année scolaire donnée. Le décrocheur est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

- a) Il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, ASP. Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT.
- b) Il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

Cela comprend aussi des « sorties » dues à l'émigration hors Québec ou à d'autres causes telles la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile. Ces « sorties » sont marginales pour l'ensemble du Québec et ne représentent qu'environ 1 % des sorties sans diplôme ni qualification.

Le taux de décrochage annuel était originalement établi à partir des inscriptions des élèves effectuées jusqu'à la fin de janvier de l'année scolaire suivante. Quoique la démarche méthodologique demeure inchangée, depuis 2010, le moment de lecture a été repoussé à la fin du mois d'août. Cet ajustement a pour effet de présenter des résultats officiels qui reflètent davantage la réalité. Les taux annuels présentés ici ont donc tous été révisés en fonction de cette modification.

² Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

³ Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, système *Charlemagne*, novembre 2010.

Indicateur 1 : taux de décrochage annuel (sorties sans diplôme ni qualification)

TABLEAU 2 : Évolution du taux de décrochage annuel¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires des régions administratives², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois², de 1999-2000 à 2008-2009, sexes réunis

RÉGION ²	PROPORTION DE SORTANTS SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (%)									
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
01 : Bas-Saint-Laurent	16,5	14,4	16,9	16,4	16,0	16,8	14,4	16,1	17,7	13,9
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean	12,5	10,6	12,1	13,1	12,3	12,5	12,3	15,3	14,4	13,5
03 : Capitale-Nationale	16,0	16,3	16,1	17,0	16,6	16,2	17,4	17,4	19,9	15,7
04 : Mauricie	22,1	21,5	24,3	22,7	20,2	22,5	22,8	22,9	22,8	18,5
05 : Estrie	26,9	26,0	30,0	29,1	28,5	30,2	25,8	26,0	26,2	24,2
06 : Montréal	28,6	28,6	27,0	27,0	28,2	26,1	26,5	27,4	25,5	24,6
07 : Outaouais	31,6	32,4	31,3	31,5	31,3	29,1	29,1	30,2	31,1	26,8
08 : Abitibi-Témiscamingue	20,9	20,1	21,3	20,5	16,8	21,9	19,7	23,0	20,2	16,0
09 : Côte-Nord	21,0	20,4	24,0	26,2	24,6	26,4	22,8	26,6	27,1	19,5
10 : Nord-du-Québec ⁴	59,2	62,8	62,6	61,4	61,6	63,5	71,3	67,5	72,9	73,4
11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	22,2	19,4	23,4	23,1	20,6	20,0	19,7	23,6	20,1	15,9
12 : Chaudière-Appalaches	16,3	16,4	17,3	15,9	16,8	16,0	16,3	15,4	14,7	14,4
13 : Laval	26,1	25,5	25,7	26,2	25,7	25,6	24,8	22,9	21,8	21,5
14 : Lanaudière	27,7	25,5	27,0	29,3	28,4	29,0	25,6	25,2	28,3	23,4
15 : Laurentides	31,7	32,1	31,9	32,2	32,3	28,9	27,8	27,1	23,9	21,1
16 : Montérégie	25,2	25,0	25,9	26,2	24,7	24,2	22,9	22,7	21,6	19,6
17 : Centre-du-Québec	23,0	22,7	24,3	23,7	24,7	23,0	23,7	24,0	22,2	24,0
Ensemble du Québec³	21,9	21,5	22,3	22,2	21,8	21,2	20,7	20,7	20,3	18,4
Réseau public (72 CS)²	24,5	24,2	24,8	25,1	24,8	24,2	23,6	23,9	23,3	21,3

¹ Le taux de décrochage annuel représente le taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants du secondaire pour une année scolaire donnée. Le décrocheur est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

- a) Il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, ASP. Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT.
- b) Il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

Cela comprend aussi des « sorties » dues à l'émigration hors Québec ou à d'autres causes telles la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile. Ces « sorties » sont marginales pour l'ensemble du Québec et ne représentent qu'environ 1 % des sorties sans diplôme ni qualification.

Le taux de décrochage annuel était originalement établi à partir des inscriptions des élèves effectuées jusqu'à la fin de janvier de l'année scolaire suivante. Quoique la démarche méthodologique demeure inchangée, depuis 2010, le moment de lecture a été repoussé à la fin du mois d'août. Cet ajustement a pour effet de présenter des résultats officiels qui reflètent davantage la réalité. Les taux annuels présentés ici ont donc tous été révisés en fonction de cette modification.

² Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

³ Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

⁴ Lorsqu'on exclut les commissions scolaires à statut particulier (commissions scolaires CRIE et Kativik) du calcul du taux de décrochage de cette région administrative, on observe une baisse parfois très notable du taux de décrochage.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, système Charlemagne, novembre 2010.

Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans

TABLEAU 3 : Évolution du taux de décrochage annuel¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires des régions administratives², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois², de 1999-2000 à 2008-2009, chez les filles

RÉGION ²	PROPORTION DE SORTANTS SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (%)									
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
01 : Bas-Saint-Laurent	10,1	8,9	9,7	10,5	6,7	9,2	8,5	8,4	12,6	8,8
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,8	7,1	8,8	9,5	9,4	8,8	9,4	10,7	10,3	11,3
03 : Capitale-Nationale	10,5	12,0	11,5	11,9	11,8	11,7	13,1	12,5	15,2	12,3
04 : Mauricie	16,2	15,3	15,7	16,5	14,9	13,5	16,1	17,3	16,6	13,7
05 : Estrie	18,9	17,9	23,0	20,2	21,1	20,1	20,0	19,1	18,7	18,0
06 : Montréal	23,1	22,9	21,9	21,6	23,2	21,5	21,5	23,2	21,5	20,6
07 : Outaouais	24,5	24,4	24,7	24,9	25,5	23,2	23,9	24,5	25,0	21,9
08 : Abitibi-Témiscamingue	13,2	15,4	14,7	13,7	11,6	15,8	14,9	17,7	15,0	10,9
09 : Côte-Nord	17,5	15,4	17,8	20,6	20,3	19,6	19,1	18,3	21,2	16,8
10 : Nord-du-Québec ⁴	55,2	60,5	59,1	53,4	54,9	61,0	67,3	65,5	68,1	70,4
11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17,0	13,5	18,8	16,8	13,0	14,3	15,0	16,0	13,0	12,6
12 : Chaudière-Appalaches	8,7	8,8	10,2	8,2	8,9	10,0	9,5	10,2	9,9	10,3
13 : Laval	19,4	19,4	18,8	18,4	19,3	21,0	19,6	17,5	17,0	17,8
14 : Lanaudière	19,2	17,0	17,7	18,9	18,3	18,0	17,2	17,3	20,0	17,0
15 : Laurentides	23,1	24,1	23,4	24,1	23,8	19,6	19,7	19,1	18,1	15,6
16 : Montérégie	18,3	18,1	18,4	18,9	17,6	16,7	16,2	16,0	15,8	14,1
17 : Centre-du-Québec	14,1	14,5	12,5	12,8	14,6	14,4	15,1	16,6	14,8	15,0
Ensemble du Québec³	16,0	15,9	16,5	16,3	16,1	15,6	15,6	15,6	15,6	14,3
Réseau public (72 CS)²	17,8	17,8	18,0	18,1	18,1	17,5	17,6	17,9	17,8	16,5

¹ Le taux de décrochage annuel représente le taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants du secondaire pour une année scolaire donnée. Le décrocheur est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

- a) Il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, ASP. Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT.
- b) Il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

Cela comprend aussi des « sorties » dues à l'émigration hors Québec ou à d'autres causes telles la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile. Ces « sorties » sont marginales pour l'ensemble du Québec et ne représentent qu'environ 1 % des sorties sans diplôme ni qualification.

Le taux de décrochage annuel était originalement établi à partir des inscriptions des élèves effectuées jusqu'à la fin de janvier de l'année scolaire suivante. Quoique la démarche méthodologique demeure inchangée, depuis 2010, le moment de lecture a été repoussé à la fin du mois d'août. Cet ajustement a pour effet de présenter des résultats officiels qui reflètent davantage la réalité. Les taux annuels présentés ici ont donc tous été révisés en fonction de cette modification.

² Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

³ Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

⁴ Lorsqu'on exclut les commissions scolaires à statut particulier (commissions scolaires CRIE et Kativik) du calcul du taux de décrochage de cette région administrative, on observe une baisse parfois très notable du taux de décrochage.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *système Charlemagne*, novembre 2010.

Indicateur 1 : taux de décrochage annuel (sorties sans diplôme ni qualification)

TABLEAU 4 : Évolution du taux de décrochage annuel¹ des élèves inscrits en formation générale des jeunes pour les commissions scolaires des régions administratives², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois², de 1999-2000 à 2008-2009, chez les garçons

RÉGION ²	PROPORTION DE SORTANTS SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (%)									
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
01 : Bas-Saint-Laurent	23,7	20,4	25,0	23,0	25,6	25,2	21,9	24,6	23,1	18,8
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean	16,6	14,3	15,7	17,4	15,6	16,8	15,5	20,5	18,8	15,9
03 : Capitale-Nationale	21,8	20,8	20,9	22,8	21,8	21,2	22,4	22,9	24,9	19,5
04 : Mauricie	28,1	27,7	33,1	29,0	25,2	31,1	29,4	28,6	28,8	23,0
05 : Estrie	34,7	34,0	36,9	38,9	36,2	39,7	31,7	32,9	33,5	30,2
06 : Montréal	34,1	34,4	32,2	32,4	33,3	30,7	31,5	31,5	29,5	28,5
07 : Outaouais	38,4	39,9	37,7	38,0	36,8	34,2	34,2	35,7	37,1	31,4
08 : Abitibi-Témiscamingue	29,5	25,6	28,9	28,2	22,8	28,6	25,5	28,5	25,7	22,0
09 : Côte-Nord	24,7	25,7	31,4	32,0	29,5	33,7	27,2	35,7	34,1	21,8
10 : Nord-du-Québec ⁴	63,1	65,3	66,2	70,3	68,0	66,0	75,2	69,4	78,0	76,3
11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	27,8	25,7	28,5	30,5	29,5	26,3	25,7	32,5	27,2	19,7
12 : Chaudière-Appalaches	24,2	24,2	24,8	24,4	25,1	22,2	23,7	21,3	19,9	18,5
13 : Laval	32,4	31,6	32,4	33,9	32,0	30,0	30,4	28,1	26,3	25,1
14 : Lanaudière	35,9	34,0	36,7	39,9	38,7	40,3	35,0	33,1	36,9	29,8
15 : Laurentides	40,0	40,5	40,3	40,6	40,8	38,5	36,6	35,6	29,8	26,6
16 : Montérégie	32,1	31,8	33,8	33,8	32,2	31,9	30,0	29,6	27,7	25,1
17 : Centre-du-Québec	32,6	31,9	35,8	35,0	34,1	31,9	32,7	30,7	29,5	32,6
Ensemble du Québec³	27,9	27,3	28,5	28,6	27,8	27,1	26,2	26,0	25,2	22,6
Réseau public (72 CS)²	31,3	30,8	31,8	32,4	31,6	31,0	30,1	30,1	29,0	26,1

¹ Le taux de décrochage annuel représente le taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants du secondaire pour une année scolaire donnée. Le décrocheur est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

- a) Il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, ASP. Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT.
- b) Il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

Cela comprend aussi des « sorties » dues à l'émigration hors Québec ou à d'autres causes telles la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile. Ces « sorties » sont marginales pour l'ensemble du Québec et ne représentent qu'environ 1 % des sorties sans diplôme ni qualification.

Le taux de décrochage annuel était originalement établi à partir des inscriptions des élèves effectuées jusqu'à la fin de janvier de l'année scolaire suivante. Quoique la démarche méthodologique demeure inchangée, depuis 2010, le moment de lecture a été repoussé à la fin du mois d'août. Cet ajustement a pour effet de présenter des résultats officiels qui reflètent davantage la réalité. Les taux annuels présentés ici ont donc tous été révisés en fonction de cette modification.

² Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

³ Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

⁴ Lorsqu'on exclut les commissions scolaires à statut particulier (commissions scolaires CRIE et Kativik) du calcul du taux de décrochage de cette région administrative, on observe une baisse parfois très notable du taux de décrochage.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, système *Charlemagne*, novembre 2010.

INDICATEUR 2

Taux de diplomation au secondaire après 7 ans

Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans

TABLEAU 5 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans¹, pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois⁴, pour les cohortes de 1993 à 2002⁵ (diplômés de 2000 à 2009), selon le sexe

		COHORTE ⁵									
		1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Saguenay–Lac-Saint-Jean²											
❖ Filles	%	81,1	82,4	82,5	81,0	80,2	81,5	80,4	83,1	83,0	79,8
❖ Garçons	%	66,9	69,6	66,9	66,8	63,8	65,8	68,4	68,0	67,3	66,1
❖ Total	%	73,9	75,8	74,6	73,7	72,0	73,4	74,3	75,0	75,0	72,9
Ensemble du Québec³											
❖ Filles	%	79,9	79,6	80,8	79,1	79,1	78,0	78,7	79,0	78,9	78,3
❖ Garçons	%	65,0	65,1	64,8	64,8	63,2	63,1	63,9	65,2	65,9	65,6
❖ Total	%	72,3	72,2	72,6	71,7	70,9	70,4	71,1	71,9	72,3	71,9
Réseau public québécois⁴											
❖ Filles	%	77,2	76,8	77,2	76,7	76,4	75,1	75,8	75,9	75,7	74,7
❖ Garçons	%	60,9	61,8	61,3	61,4	59,5	59,1	59,8	61,0	61,5	60,8
❖ Total	%	68,8	69,1	69,0	68,8	67,6	67,0	67,6	68,2	68,5	67,6

¹ Ces données réfèrent à la diplomation des élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme secondaire au secteur des jeunes ou au secteur des adultes. Les diplômes admissibles aux fins de calcul du taux de diplomation sont le DES, le DEP, le CEP, l'AFP, l'ISPJ, le CFMSS et le CEFER. La diplomation est calculée selon l'école de fréquentation de l'élève au moment de sa première inscription en 1^{re} secondaire.

² La diplomation par région administrative correspond à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires d'une région donnée. Seule la diplomation du réseau public est considérée.

³ Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public, privé et gouvernemental.

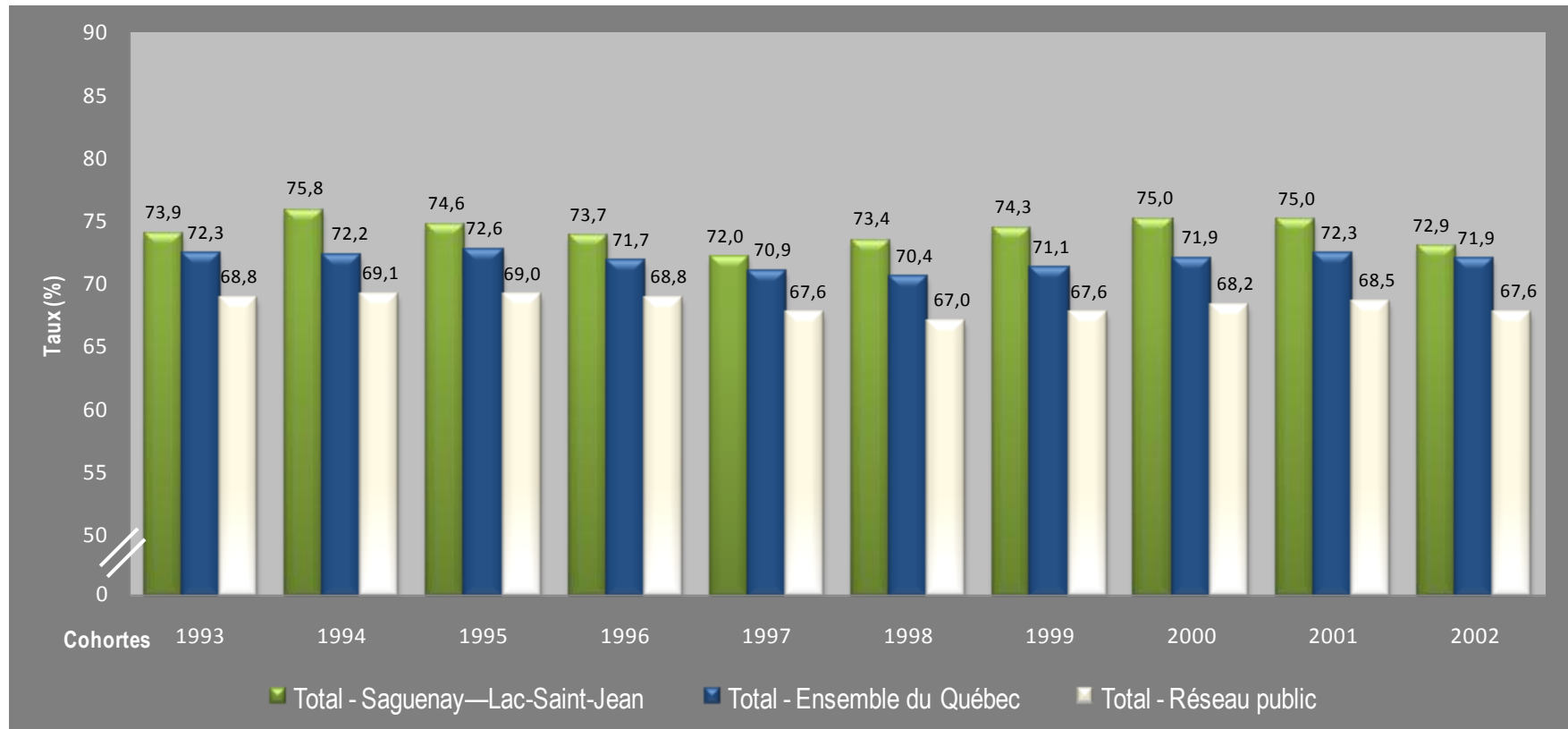
⁴ Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

⁵ À noter que les données transmises par le MELS en 2010 ne concernent que les cohortes postérieures à 1997.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, système *Charlemagne*, novembre 2010.

Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans

GRAPHIQUE 4 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans¹, pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois⁴, pour les cohortes de 1993 à 2002⁵ (diplômés de 2000 à 2009), sexes réunis



¹ Ces données réfèrent à la diplomation des élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme secondaire au secteur des jeunes ou au secteur des adultes. Les diplômes admissibles aux fins de calcul du taux de diplomation sont le DES, le DEP, le CEP, l'AFP, l'ISPJ, le CFMSS et le CEFER. La diplomation est calculée selon l'école de fréquentation de l'élève au moment de sa première inscription en 1^{re} secondaire.

² La diplomation par région administrative correspond à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires d'une région donnée. Seule la diplomation du réseau public est considérée.

³ Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public, privé et gouvernemental.

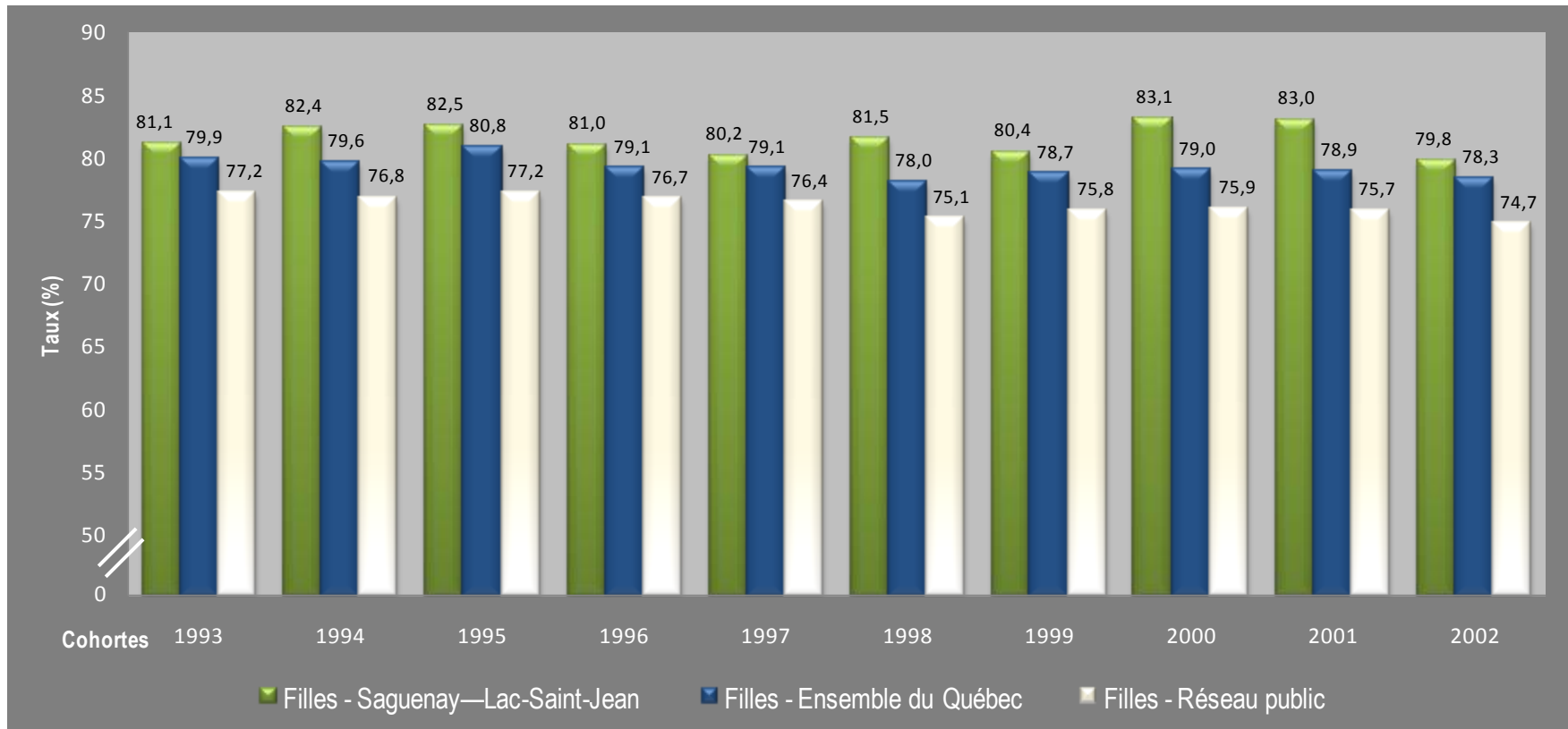
⁴ Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

⁵ À noter que les données transmises par le MELS en 2010 ne concernent que les cohortes postérieures à 1997.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, système *Charlemagne*, novembre 2010.

Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans

GRAPHIQUE 5 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans¹, pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois⁴, pour les cohortes de 1993 à 2002⁵ (diplômés de 2000 à 2009), chez les filles



¹ Ces données réfèrent à la diplomation des élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme secondaire au secteur des jeunes ou au secteur des adultes. Les diplômes admissibles aux fins de calcul du taux de diplomation sont le DES, le DEP, le CEP, l'AFP, l'ISPJ, le CFMSS et le CEFER. La diplomation est calculée selon l'école de fréquentation de l'élève au moment de sa première inscription en 1^{re} secondaire.

² La diplomation par région administrative correspond à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires d'une région donnée. Seule la diplomation du réseau public est considérée.

³ Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public, privé et gouvernemental.

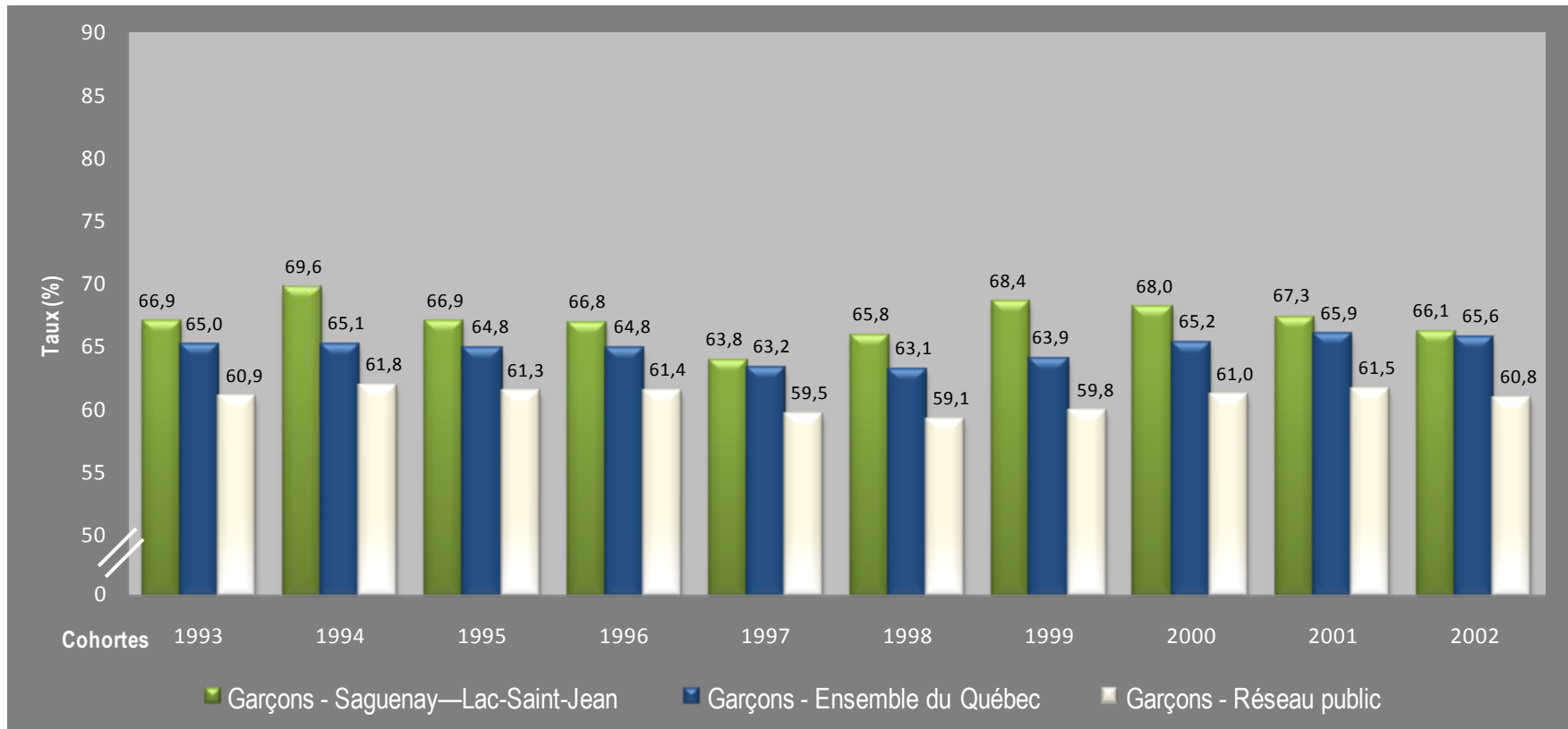
⁴ Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

⁵ À noter que les données transmises par le MELs en 2010 ne concernent que les cohortes postérieures à 1997.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, système *Charlemagne*, novembre 2010.

Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans

GRAPHIQUE 6 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans¹, pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois⁴, pour les cohortes de 1993 à 2002⁵ (diplômés de 2000 à 2009), chez les garçons



¹ Ces données réfèrent à la diplomation des élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme secondaire au secteur des jeunes ou au secteur des adultes. Les diplômes admissibles aux fins de calcul du taux de diplomation sont le DES, le DEP, le CEP, l'AFP, l'ISPJ, le CFMSS et le CEFER. La diplomation est calculée selon l'école de fréquentation de l'élève au moment de sa première inscription en 1^{re} secondaire.

² La diplomation par région administrative correspond à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires d'une région donnée. Seule la diplomation du réseau public est considérée.

³ Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public, privé et gouvernemental.

⁴ Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

⁵ À noter que les données transmises par le MELS en 2010 ne concernent que les cohortes postérieures à 1997.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, système *Charlemagne*, novembre 2010.

Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans

TABLEAU 6 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans¹, pour les commissions scolaires des régions administratives², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois⁴, pour les cohortes de 1993 à 2002⁵ (diplômés de 2000 à 2009), sexes réunis

RÉGION ²	COHORTE ⁵ (%)									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
01 : Bas-Saint-Laurent	73,6	71,6	73,7	73,7	71,5	72,2	72,8	73,8	73,5	68,4
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean	73,9	75,8	74,6	73,7	72,0	73,4	74,3	75,0	75,0	72,9
03 : Capitale-Nationale	76,1	75,4	76,5	76,6	75,3	72,9	74,8	75,3	73,1	73,5
04 : Mauricie	69,8	69,4	68,6	69,4	67,0	68,0	70,5	68,4	69,1	68,7
05 : Estrie	70,8	68,3	68,7	68,7	66,0	65,2	66,3	66,2	69,4	67,5
06 : Montréal	65,7	66,2	65,4	65,4	67,6	65,7	66,1	65,9	67,6	67,7
07 : Outaouais	63,2	61,3	62,0	60,6	62,0	60,8	63,8	66,2	65,7	64,0
08 : Abitibi-Témiscamingue	66,1	67,3	67,3	67,7	67,9	68,0	68,0	69,3	69,1	66,1
09 : Côte-Nord	69,4	69,1	70,4	67,9	64,9	66,0	68,1	66,1	68,8	64,2
10 : Nord-du-Québec	47,3	46,2	43,6	44,2	43,4	44,4	42,1 ⁶	36,6 ⁶	32,4 ⁶	33,6 ⁶
11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	66,8	68,0	67,1	67,6	67,6	66,3	67,8	67,5	68,5	67,5
12 : Chaudière-Appalaches	74,3	74,4	74,5	74,7	73,3	74,7	73,8	75,7	74,6	73,4
13 : Laval	68,2	67,8	69,2	69,3	67,8	66,7	68,3	69,7	69,1	68,3
14 : Lanaudière	65,2	63,9	65,1	65,8	63,7	63,7	62,4	62,4	62,7	63,5
15 : Laurentides	62,4	62,4	61,4	60,7	60,5	58,4	59,6	61,2	61,7	62,0
16 : Montérégie	68,7	68,8	68,5	68,3	67,4	66,9	68,4	69,0	69,7	68,5
17 : Centre-du-Québec	73,2	72,9	73,1	71,7	70,3	71,0	69,2	71,5	70,8	69,2
Ensemble du Québec³	72,3	72,2	72,6	71,7	70,9	70,4	71,1	71,9	72,3	71,9
Réseau public (72 CS)⁴	68,8	69,1	69,0	68,8	67,6	67,0	67,6	68,2	68,5	67,6

¹ Ces données réfèrent à la diplomation des élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme secondaire au secteur des jeunes ou au secteur des adultes. Les diplômes admissibles aux fins de calcul du taux de diplomation sont le DES, le DEP, le CEP, l'AFP, l'ISPJ, le CFMSS et le CEFER. La diplomation est calculée selon l'école de fréquentation de l'élève au moment de sa première inscription en 1^{re} secondaire.

² La diplomation par région administrative correspond à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires d'une région donnée. Seule la diplomation du réseau public est considérée.

³ Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public, privé et gouvernemental.

⁴ Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

⁵ À noter que les données transmises par le MELS en 2010 ne concernent que les cohortes postérieures à 1997.

⁶ Comprend deux commissions scolaires à statut particulier (commissions scolaires CRIE et Kativik) qui enregistrent des taux de diplomation au secondaire après 7 ans inférieurs à 30 %. Pour la commission scolaire de la Baie James, ces taux sont supérieurs à 60 %.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *système Charlemagne*, novembre 2010.

Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans

TABLEAU 7 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans¹, pour les commissions scolaires des régions administratives², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois⁴ pour les cohortes de 1993 à 2002⁵ (diplômés de 2000 à 2009), chez les filles

RÉGION ²	COHORTE ⁵ (%)									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
01 : Bas-Saint-Laurent	83,8	79,8	83,0	81,2	81,5	79,8	82,8	83,1	82,8	78,4
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean	81,1	82,4	82,5	81,0	80,2	81,5	80,4	83,1	83,0	79,8
03 : Capitale-Nationale	83,3	82,8	84,8	83,5	81,5	80,7	81,5	82,4	80,9	80,2
04 : Mauricie	78,3	78,8	77,0	78,0	75,3	75,7	77,8	76,6	76,8	76,9
05 : Estrie	80,0	76,5	78,1	77,0	75,6	74,5	76,4	76,1	76,8	75,1
06 : Montréal	72,8	73,6	71,6	71,7	73,9	72,5	72,9	72,1	72,6	72,5
07 : Outaouais	70,0	68,4	69,4	67,6	69,7	67,7	71,3	72,1	71,4	70,3
08 : Abitibi-Témiscamingue	75,6	76,9	76,9	76,6	77,1	77,6	74,6	77,0	76,1	70,5
09 : Côte-Nord	77,5	78,7	76,6	72,9	74,6	75,1	75,2	73,5	77,2	71,4
10 : Nord-du-Québec	51,4	51,8	48,8	49,0	50,0	50,9	46,7 ⁶	39,3 ⁶	39,8 ⁶	35,5 ⁶
11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	75,7	75,4	76,7	77,4	75,9	74,4	76,1	75,5	78,1	75,6
12 : Chaudière-Appalaches	84,4	83,1	83,5	85,6	83,2	83,4	81,8	83,5	82,9	80,1
13 : Laval	75,6	76,0	76,9	76,6	77,6	75,0	76,5	77,0	75,8	75,6
14 : Lanaudière	75,0	73,3	74,0	74,6	75,3	73,5	74,3	72,3	72,3	71,9
15 : Laurentides	72,6	71,3	70,9	70,3	70,0	67,1	68,2	70,0	69,8	70,8
16 : Montérégie	77,5	76,8	77,0	76,3	76,2	75,5	76,5	77,0	76,5	76,8
17 : Centre-du-Québec	82,3	83,1	83,6	81,3	80,9	80,8	78,7	79,7	79,1	76,3
Ensemble du Québec³	79,9	79,6	80,8	79,1	79,1	78,0	78,7	79,0	78,9	78,3
Réseau public (72 CS)⁴	77,2	76,8	77,2	76,7	76,4	75,1	75,8	75,9	75,7	74,7

¹ Ces données réfèrent à la diplomation des élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme secondaire au secteur des jeunes ou au secteur des adultes. Les diplômes admissibles aux fins de calcul du taux de diplomation sont le DES, le DEP, le CEP, l'AFP, l'ISPJ, le CFMSS et le CEFER. La diplomation est calculée selon l'école de fréquentation de l'élève au moment de sa première inscription en 1^{re} secondaire.

² La diplomation par région administrative correspond à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires d'une région donnée. Seule la diplomation du réseau public est considérée.

³ Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public, privé et gouvernemental.

⁴ Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

⁵ À noter que les données transmises par le MELS en 2010 ne concernent que les cohortes postérieures à 1997.

⁶ Comprend deux commissions scolaires à statut particulier (commissions scolaires CRIE et Kativik) qui présentent chez leurs filles des taux de diplomation au secondaire après 7 ans bien en deçà des taux régionaux des filles, c'est-à-dire de moins de 35 %. Pour la commission scolaire de la Baie James, ces taux se situent à 70 % et plus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, système *Charlemagne*, novembre 2010.

Indicateur 2 : taux de diplomation au secondaire après 7 ans

TABLEAU 8 : Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans¹, pour les commissions scolaires des régions administratives², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois⁴, pour les cohortes de 1993 à 2002⁵ (diplômés de 2000 à 2009), chez les garçons

RÉGION ²	COHORTE ⁵ (%)									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
01 : Bas-Saint-Laurent	63,4	63,6	64,4	66,3	62,0	64,5	63,3	64,9	64,0	58,8
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean	66,9	69,6	66,9	66,8	63,8	65,8	68,4	68,0	67,3	66,1
03 : Capitale-Nationale	69,4	68,3	68,3	69,8	69,0	65,2	68,0	68,3	65,1	66,7
04 : Mauricie	61,9	60,9	60,9	61,7	59,3	61,0	63,9	61,0	62,1	60,8
05 : Estrie	61,6	60,9	60,1	60,9	57,2	55,9	56,9	57,3	62,4	59,9
06 : Montréal	59,1	59,5	59,6	58,6	60,6	59,2	59,7	60,2	62,8	63,2
07 : Outaouais	57,1	55,1	55,3	53,7	54,6	54,7	57,0	61,2	60,7	58,1
08 : Abitibi-Témiscamingue	57,2	58,8	58,1	59,4	58,4	59,0	61,5	61,8	62,1	61,8
09 : Côte-Nord	62,0	59,9	64,5	62,9	55,6	57,3	60,6	58,8	60,0	56,9
10 : Nord-du-Québec	43,2	41,0	38,8	38,7	36,1	37,8	37,8 ⁶	34,1 ⁶	27,0 ⁶	31,8 ⁶
11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	57,7	60,3	58,6	59,1	59,9	58,1	59,2	59,8	58,6	59,0
12 : Chaudière-Appalaches	65,0	66,5	66,1	64,9	64,2	66,5	66,0	68,6	66,6	67,1
13 : Laval	61,5	60,4	62,1	62,3	58,6	59,0	60,6	63,1	62,4	61,6
14 : Lanaudière	56,7	55,4	56,9	57,8	52,7	54,5	51,4	52,9	53,5	55,7
15 : Laurentides	52,8	53,6	52,4	51,4	51,8	49,7	51,6	52,7	53,6	53,7
16 : Montérégie	60,5	61,5	60,4	60,9	58,6	58,6	60,4	61,1	63,0	60,5
17 : Centre-du-Québec	64,6	63,3	62,7	61,5	60,3	61,5	60,4	63,6	62,8	63,0
Ensemble du Québec³	65,0	65,1	64,8	64,8	63,2	63,1	63,9	65,2	65,9	65,6
Réseau public (72 CS)⁴	60,9	61,8	61,3	61,4	59,5	59,1	59,8	61,0	61,5	60,8

¹ Ces données réfèrent à la diplomation des élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme secondaire au secteur des jeunes ou au secteur des adultes. Les diplômes admissibles aux fins de calcul du taux de diplomation sont le DES, le DEP, le CEP, l'AFP, l'ISPJ, le CFMSS et le CEFER. La diplomation est calculée selon l'école de fréquentation de l'élève au moment de sa première inscription en 1^{re} secondaire.

² La diplomation par région administrative correspond à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires d'une région donnée. Seule la diplomation du réseau public est considérée.

³ Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public, privé et gouvernemental.

⁴ Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

⁵ À noter que les données transmises par le MELS en 2010 ne concernent que les cohortes postérieures à 1997.

⁶ Comprend deux commissions scolaires à statut particulier (commissions scolaires CRIE et Kativik) qui présentent chez leurs garçons des taux de diplomation au secondaire après 7 ans très largement inférieurs aux taux régionaux des garçons, c'est-à-dire de moins de 25 %. Pour la commission scolaire de la Baie James, ces taux se situent à 65 % et plus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, système Charlemagne, novembre 2010.